Communiqué de Presse du 13.12.2023

→ La Ville choisit de renouer avec la tradition du Carnaval !

Le 23 mars 2024 marquera le retour du Carnaval dans les rues de la ville ! En effet, la Municipalité a choisi de relancer cette tradition populaire et festive. Alors vous avez envie de participer ? Inscrivez-vous !

Cela fait plusieurs décennies que les chars et autres corsos accompagné de musique et d'une foule déguisée et haute en couleurs n'avaient pas défilé dans les rue de la cité. Peut-être jusqu'au milieu des années 2 000. Aujourd'hui, la Ville de Lunel et ses services travaillent au retour de cette manifestation.

Qui n'a pas des souvenirs d'enfance de déguisement, de confettis, de défilé ... ? Le Carnaval est un moment festif et fédérateur dans la vie d'une commune. On connaît les plus célèbres comme celui de Nice ou de Dunkerque en France et ailleurs comme Venise ou Rio, ces villes indéniablement liées au Carnaval. Alors pourquoi Lunel n'aurait-elle pas son Carnaval !

La Ville de Lunel a voulu remettre d'actualité cette tradition. Le carnaval est une fête populaire issue d'un rite ancestral marquant le passage d'une saison à l'autre. Mais c'est aussi un événement fédérateur par excellence, une parenthèse suspendue où toute la population peut se retrouver autour des chars et du défilé, déguisé ou pas, avec ou sans maquillage, sous les confettis et en musique ! Bref, un moment où tout le monde redevient enfant et profite simplement de la fête.

Alors en attendant de se retrouver pour le retour du Carnaval dans les rues de la cité, la Ville de Lunel lance un appel à tous ceux et celles qui veulent s'impliquer dans cette grande fête. Vous êtes une association et vous voulez participer au défilé ? Vous êtes un groupe d'amis ou de proches et vous avez envie de défiler avec votre propre char ? Vous êtes musicien ou vous faites partie d'un groupe de musique et vous voulez assurer l'ambiance musicale pour le retour du Carnaval ? Alors n'hésitez pas et inscrivez-vous ! N'hésitez pas à laisser parler votre créativité : aucun thème n'est imposé ! Bref, toutes les bonnes volontés seront les bienvenus pour cette grande fête qui s'annonce le 23 mars prochain.

Le formulaire d'inscription est en ligne sur le site de la Ville de Lunel : il vous suffit de le remplir et de le renvoyer par mail auprès du Service Sports Jeunesse et Vie associative sur vie-associative@ville-lunel.fr

L'ESSENTIEL :

La Ville choisit de renouer avec la tradition du Carnaval !

Le rendez-vous se déroulera le 23 mars 2024.
Alors si vous avez envie de participer au défilé en créant votre char, en jouant de la musique ou en défilant à pied : inscrivez-vous !

+d'information : 04 67 87 83 38 (Angélique Zelazo) – angelique.zelazo@ville-lunel.fr– www.lunel.com